

agenda

05 septembre



FORUM
DES ASSOCIATIONS
Horaires : 9h-12h
Lieu : Place du marché

SOIRÉE CUBAINE

Organisateur : AFR
Lieu : Oursière à 19h

17 septembre

DATE LIMITE DE RÉPONSE
AU QUESTIONNAIRE PLU

30 septembre

DATE LIMITE INSCRIPTION
LISTE ÉLECTORALE

14 octobre

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DE LA CHORALE
Horaires : 19h30
Lieu : Salle Bleue

17 octobre

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DU PERLET
Horaires : 10h
Lieu : Maison Guimet

13 novembre

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DE L'AFR
Horaires : 19h
Lieu : Grange Freydane
Venez nombreux !

20 novembre

AG DU ROC
Horaires : 20h30
Lieu : Salle de l'Oursière
Venez nombreux à notre AG
2015 découvrir notre asso-
ciation et partager vos idées.
Repas et boissons offertes

N'hésitez pas à aller régulièrement sur le site à la rubrique Agenda pour être informé des dernières nouvelles...

Infos mairie

Après une période estivale chargée, préparation des rythmes scolaires, signature de plusieurs marchés de travaux (eau potable, réfection pont des Martinots, construction de l'abri à sel), poursuite de la réflexion sur le projet école mairie et sur le PLU, c'est déjà la rentrée ! Rendez-vous le samedi 5 septembre sur la place du village pour le Forum des Associations. Bonne reprise à tous !

Bernard Michon, Maire de Revel



Inscriptions listes électorales

Exceptionnellement, en 2015, et afin de permettre au plus grand nombre de citoyens d'être inscrit sur les listes électorales et ainsi de pouvoir participer aux élections régionales organisées les 6 et 13 décembre 2015, les demandes d'inscriptions déposées entre le 1er janvier et le 30 septembre 2015 seront prises en considération dès l'année 2015 et permettront de voter dès le 1er décembre. Les demandes d'inscriptions déposées entre le 1er octobre et le 31 décembre 2015 ne permettront en revanche de voter qu'à compter du 1er mars 2016. Les électeurs ayant changé de domicile à l'intérieur de la commune sont invités à indiquer leur nouvelle adresse à la mairie pour permettre leur inscription sur la liste du bureau de vote auquel ils doivent désormais être rattachés. S'ils n'ont pas changé de domicile ou de résidence au sein de la commune, les électeurs déjà inscrits sur une liste électorale n'ont en revanche aucune formalité à accomplir.

Rencontrez vos Élus !

Un certain nombre d'élus sera présent le samedi 5 septembre lors du forum des associations. Ils vous apporteront des réponses et échangeront avec vous sur :

- la démarche de la Démocratie Participative et les groupes constitués suite au forum des habitants,
- le questionnaire joint à cette Brève concernant le Plan Local d'Urbanisme (PLU). Votre réponse est attendue avant le 17 septembre
- ou encore vous inscrire en direct ce matin sur la liste Revel info.

L'Espace Belledonne communique

La lettre destinée aux habitants des communes adhérentes à l'Espace Belledonne sur le projet de Parc Naturel Régional devait être distribuée dans toutes les boîtes aux lettres en juin. Cependant, la Poste ayant omis d'informer l'association en temps voulu que le statut associatif de l'Espace Belledonne ne lui permettait pas d'effectuer la distribution dans les boîtes aux

lettres « stop pub », la distribution a été réalisée partiellement. En effet, seules les collectivités ont ce droit au regard de la loi.

Vous pourrez trouver cette lettre en mairie courant septembre ou la télécharger sur le site de Revel dans l'onglet - mairie - puis - partenaires institutionnels -.

Soyez informés par mail

des coupures d'électricité !

ERDF met à la disposition de ses abonnés un service de prévention des coupures d'électricité liées à des travaux prévus sur les lignes. Vous pouvez bénéficier de ce service simple et gratuit en vous inscrivant sur le site www.erdf-prevenance.fr

Ma ruche je l'aime, je la déclare !

Dans le cadre de sa mission d'Organisme à Vocation Sanitaire, la FRGDS Rhône-Alpes (Fédération Régionale des Groupements de Défense Sanitaire) s'est engagée, avec la DRAAF (Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt) à mettre en place un plan de lutte contre une des principales maladies des abeilles, la varroose. Toute personne possédant ou détenant une ou plusieurs ruche(s) est invitée à déclarer sa ou ses ruche(s). Outre le fait que cette déclaration de ruche soit obligatoire et ce, dès la première ruche, les abeilles, comme tout animal, sont confrontées à des problèmes sanitaires. Afin de gérer ces problèmes sanitaires, il est indispensable de savoir où elles sont. Une lutte efficace est une lutte collective. Par ailleurs, savoir où sont vos ruches nous permet de vous prévenir en cas d'alerte (sanitaire ou d'épandage...). Enfin, il faut savoir que les aides ou subventions allouées à l'apiculture dépendent du nombre officiel de ruches et de ruchers. Plus on sera nombreux à déclarer, plus la gestion des problèmes sanitaires sera facile, et plus on aura d'aides !

Deux moyens pour déclarer ses ruches, et ceci entre le 1er novembre et le 29 février :

Par internet sur le site :

www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr

Par papier en retournant le document Cerfa N°13995*02 à votre GDS.

Budget de l'eau :

trouver le bon équilibre !

L'eau a un coût, car il faut la prélever, la traiter, la distribuer, la stocker, l'évacuer et l'assainir. «L'eau paie l'eau», les usagers supportent, par leurs factures d'eau, l'essentiel des dépenses liées à la gestion de l'eau qu'ils consomment ; le budget des communes, pour les services de l'eau et de l'assainissement, doit être autonome, les recettes équilibrant les dépenses. La facturation de l'eau se décompose en 3 volets :

Eau potable (distribution),
Assainissement,
Redevances et TVA.

A Revel, compte tenu de sa configuration (peu d'abonnés pour un réseau très important => 34 kms de tuyaux) nous avons 2 grands enjeux :

Renouvellement du réseau d'eau potable,
Poursuite de la mise en place de l'assainissement collectif (environ 200 maisons reliées aujourd'hui).

Les ventes d'eau ne permettant pas d'équilibrer le budget de l'eau, la commune de Revel consacre en moyenne 30 % de sa capacité d'auto financement à ses divers travaux, soit 104 000€. Pour moitié, cette somme permet de rembourser une partie des emprunts du

budget de l'eau et l'autre moitié d'investir dans des travaux de rénovation du réseau.

Aujourd'hui, la législation prévoit un transfert de la compétence « eau assainissement » aux intercommunalités au plus tard en 2020. Face à cet objectif, nous devons avoir un budget équilibré et ceci sans apport des 50 000 € actuels du budget communal réservés à des investissements. Car dans le cas contraire, la commune continuera à verser cette somme à la Communauté de Communes Pays du Grésivaudan.

Pour info : soit une facture moyenne de 120 m3 à Revel

Sans assainissement :

287,37 € soit **2,39€/m3** (TTC) et la commune perçoit 235€ soit 1,96/m3

Avec assainissement :

459,41 € soit **3,83€ / m3** et la commune perçoit 391,40€ soit 3,26€/m3

Dans le cadre de l'étude du transfert de la compétence à la CCPG, le prix moyen estimé du M3 assaini serait de 4€ HT.

Nous envisageons donc dans un premier temps une augmentation du prix de l'eau à hauteur de l'augmentation du coût de la vie et nous étudierons dans les prochains mois comment réduire voire supprimer la subven-

tion du budget communal au budget de l'eau.

Plan Climat

Air Energie Territorial

La communauté de communes propose des animations et des permanences gratuites en collaboration avec l'AGEDEN, l'espace info énergie du territoire.

SAMEDI 3 OCTOBRE : visite d'une maison neuve en auto-construction, isolation paille

JEUDI 8 OCTOBRE : Comment monter un projet de centrales villageoises ?

MARDI 10 NOVEMBRE : Soirée énergie, plein feu sur le bois !

MERCREDI 16 DÉCEMBRE : Soirée thermographique à la recherche des points faibles de l'isolation thermique.

Retrouvez toutes les informations pratiques sur le site du Grésivaudan : www.le-gresivaudan.fr

Vous pouvez aussi rencontrer un conseiller de l'AGEDEN lors de permanences gratuites au siège de la communauté à Crolles. Les prochaines auront lieu les mercredis 9 septembre, 14 octobre, 18 novembre et 9 décembre de 9 à 13h.

Animation & Jeunesse

Infos CANTINE

La structure : L'ARSR (l'association du restaurant scolaire de Revel et Saint Jean le vieux) est une association, gérée par des parents bénévoles.

Depuis plus de 20 ans, l'association veille à proposer un service de qualité cuisinant sur place des produits frais pour nos enfants.

L'équipe : Sylvie, la cuisinière, occupe des préparations des bons petits plats et aussi du service en salle. Emilie, Lyndie, Edwige, Mélanie, Michèle, et Marjorie accompagnent les enfants durant le temps de cantine.

Les nouveautés au règlement 2015/2016 :

• **Plus de facture par anticipation** : la première période n'est plus à régler aux inscriptions. A chaque période, les factures vous seront envoyées par mail. L'objectif : plus de simplicité et de lisibilité de vos factures.

• **Le portail famille** : Pour l'ensemble des activités cantine / garderie / TAP, vous utiliserez le portail famille avec votre identifiant. Vous pourrez modifier les jours de fréquentation. Attention, les règles changent, tout est précisé dans le règlement.

Nous serons sur le forum le 5 septembre 2015 pour vous accueillir et discuter comme avant.

Les rdv à venir :

• La semaine du goût du 12 au 18 octobre 2015
• L'Assemblée Générale de l'association : Pour vous informer sur la cantine, sa gestion, son fonctionnement, mais aussi pour le personnel et les parents bénévoles qui s'impliquent au quotidien. L'AG est généralement fixée à l'automne, nous comptons sur votre présence.

Contacts et info :

• Plus d'info dans le règlement de la cantine
• Rdv sur le site de la mairie de Revel pour les menus et les contacts.

Les TAP (Temps d'Activités Périscolaires) :

bilan et perspective

Mises en place à la rentrée 2014 dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires à l'école primaire, nous sommes en mesure de vous présenter un bilan de l'année écoulée.

- 126 enfants ont participé aux TAP soit 72,83 % (94 en primaire et 32 en maternelle dont 3 arrivés en cours d'année)
- 12 activités ont été proposées aux enfants et une très grande majorité d'entre eux ont pu expérimenter chaque activité, hormis les enfants de maternelle.
- 9 intervenants + 7 agents municipaux ont travaillé tous les mardis après midi dont Isabelle Garnier qui assurait la coordination de l'ensemble des animateurs et des personnels de mairie qui travaillaient à cette démarche.

		Montant par enfant
Charges du personnel + matériel	41 385,00 €	328,45 €
Participation des familles	10 743,00 €	87€ / 54€ / 25€
Dotation de l'état 50€/enfant scolarisé	8 650,00 €	50 €
Soit reste à charge Mairie	21 992,00 €	174,54 €

La répartition des coûts et participations par mardi est la suivante :

- Coût pour la famille : 87 € / 35 mardis = 2,48 €
- Dotation de l'État : 1,96 €
- Coût pour la mairie (reste à charge) : 4,99 €

Afin de faire le bilan de l'année, un comité de pilotage a eu lieu le 18 juin et a réuni enseignants, parents et mairie. Nous souhaitons réduire le reste à charge de la mairie au regard de la baisse des dotations de l'État sans pour autant nuire à la qualité de l'accueil, reconnue par de très nombreux parents.

La participation des familles sera cette année de 95 € (60 € pour petite section de maternelle avec inscription en janvier ou 30 € avec inscription après vacances de printemps) par enfant et une négociation du coût des prestations des intervenants est en cours.

Nous reconduisons les activités sur le même créneau horaire à savoir le mardi de 13h40 à 16h05.

ANIMATION

ENFANCE

JEUNESSE



Pour les CP-6ème : (6-12 ans) ACCUEIL DE LOISIRS SCOUBIDOU :

ouverture de 8h à 18h à la Maison Guimet

Automne : du 19 au 30 octobre 2015

Printemps : du 18 au 22 avril 2016

Été : du 4 au 22 juillet 2016

Ouverture dans la mesure où un minimum de 8 enfants par journée fréquentent le centre. 44 places. Les inscriptions ont lieu environ 1 mois avant chaque période. Les programmes sont distribués à l'école.

Pour les enfants de 3 à 6 ans, et en dehors de nos périodes d'ouverture, les familles peuvent inscrire leurs enfants dans un accueil de loisirs ACL (au titre de l'offre intercommunale du CEJ Belledonne)

Contact : ACL : 04,76,87,76,41 / jrouchon@le-gresivaudan.fr / www.acl-grenoble.org

Pour les COLLEGIENS - LYCEENS : (11-17 ans)

SKI - SURF DU SAMEDI 2016

RDV à 12h, retour 18h à l'Oursière

9, 16, 23 et 30 janvier

6 et 13 février

5, 12, 19 et 26* mars (prévision de sortie journée)

Les inscriptions auront lieu fin novembre / début décembre. Les modalités d'inscription seront précisées dans les « Brèves » et sur le site Internet.



SEJOURS D'ETE

1 Camp 11-14 ans à définir par un projet

1 ou 2 camps 14-17 ans en juillet à définir par un projet.

Les réunions de préparation de camp auront lieu pendant les vacances scolaires et certains mercredis après-midi.

Les inscriptions auront lieu en début d'année civile.

ACTIVITES ET SORTIES

Les programmes, tarifs, horaires et lieux de rendez-vous seront précisés dans le « Bulletin des Jeunes ». Il est envoyé par courrier avant chaque vacances.

Les ouvertures : Automne : du 19 au 30 octobre

Hiver : du 22 au 26 février

Printemps : du 18 au 29 avril

Culture

Espace Aragon

Présentation de la saison 2015-2016 avec « Les Chatoyantes »

Vendredi 11 septembre à partir de 18h30

Cabaret-chanson - Tout public - entrée libre dans la limite des places disponibles

Un rendez-vous convivial et musical pour découvrir les temps forts de la saison culturelle, en présence d'acteurs ou musiciens qui seront programmés à l'Espace Aragon en 2015-2016.



Avec LES CHATOYANTES, "Le disque usé" : trois femmes, de la musique, des paillettes, tout semble réuni pour que l'on plonge dans un cabaret des plus sensuel. C'était sans compter sur un brin de folie.

Soirée « Coup de Coeur » à la bibliothèque

La 2ème soirée « coup de cœur » aura lieu le vendredi 6 novembre 2015 à 20h00 à la bibliothèque.

L'été est toujours propice à la découverte de quelques nouveautés ou non, alors venez en discuter avec nous dans une ambiance simple et chaleureuse.

La bibliothèque.

APE Revel St-Jean-le-Vieux

Toute l'équipe de l'Association des Parents d'Elèves vous souhaite une bonne rentrée ! Après des vacances chaleureuses nous espérons vous voir nombreux prêts à investir un peu de votre temps dans la vie associative reveloise...

Nous proposons tout au long de l'année des temps de rencontre entre parents et acteurs de l'école pour échanger autour des problématiques scolaires mais aussi des temps festifs ayant comme objectif de partager un moment convivial mais également de récolter des fonds pour aider au financement de projets de classes.

En juin dernier « La fête des enfants » a rassemblé parents, enfants et professeurs dans la cour de l'école pour une fin d'après-midi très conviviale autour des stands tenus par les parents. Merci à toutes et tous d'avoir participé à la réussite de ce moment par vos idées, votre présence ou votre investissement.

Pour que l'association puisse fonctionner sans que cela soit trop chronophage pour les membres du bureau, nous avons besoin de toutes les bonnes volontés : qu'il soit ponctuel ou régulier, votre investissement nous est précieux !

Nous vous attendons nombreux le Samedi 5 septembre sur la place du marché : nous serons présents au forum des associations.

Notre AG aura lieu durant le mois de septembre avec au programme : bilan moral et financier, renouvellement du bureau et calendrier des événements de cette nouvelle année scolaire. Nous terminerons notre travail autour d'un verre offert par l'APE

Surveillez le panneau d'affichage et le site internet de Revel pour ne pas rater cette occasion de vous investir : les enfants comptent sur vous !

Pour toutes questions ou suggestions merci de nous contacter à cette adresse :

ape.revel.belledonne@gmail.com

Chorale à Travers Chants

Tout ce que vous voulez savoir sur le chant choral... mais que vous n'avez jamais osé... chanter !!

De la variété, du gospel, du negro-spirituals, du classique, du traditionnel ...

Venez vivre une expérience d'harmonie à plusieurs voix, en chœur ou en soliste.

Venez entraîner votre souffle, votre sens (ou non sens !) du rythme.

Venez monter des projets de concerts avec d'autres artistes : chanteurs, musiciens, acteurs, danseurs...

Infos associatives

La chorale «A Travers Chants» vous attend au forum des associations pour en discuter... et pour vous inscrire !

Début de l'activité mercredi 30 septembre 20h30 salle Bleue Espace Guimet, coût 130€ (après 3 répétitions à l'essai gratuites).

AG mercredi 14 octobre 19h30

A bientôt, Solange, Laurence, Henri, Philippe et tous les choristes !

Club Senior "LE PERLET"

Sorties culturelles : (Sortie prévisionnelle)

Le 5 ou 10 octobre, visite du musée des Confluences à Lyon.

(Repas libre pour les participants)

Randonnées :

Les randonnées à la journée les vendredis continuent jusqu'aux mauvais jours. Toutes les semaines, les deux groupes comptent environ une dizaine de personnes.

Périple des randonneurs :

Cette année, les randonneurs partiront du 12 au 19 septembre pour le Val d'Aran - Encatsats en Espagne.

Assemblée générale : Samedi 17 octobre, à la maison Guimet se tiendra l'assemblée générale de l'association du club sénior le « Perlet » suivi d'un repas servi aux adhérents dans la salle de l'Oursière.

Vous avez 60 ans et plus, venez nous rejoindre en adhérent au club et en participant à ses activités.

(Adhésion au club : 25 € par personne). Retirez votre bulletin d'adhésion auprès de :

Jean Claude DUMAS (secrétaire)

Tél : 04 76 77 36 24

Ou le demander par mail à l'adresse Email :

le-perlet@revel-belledonne.com

Cathéchisme

Un groupe de catéchisme existe sur Revel depuis quelques années. Il dépend de la paroisse de la Croix de Belledonne et regroupe les enfants du CE2 au CM2. Les séances, d'1h30, se déroulent 1 fois par mois et sont animées par des parents tournants.

Si vous souhaitez inscrire votre enfant au catéchisme ou pour tous renseignements, merci de prendre contact avec Stéphanie Bousquet qui est chargée de coordonner le groupe de Revel.

Les inscriptions auront lieu à Domène le samedi 12 septembre matin. Une rencontre parents aura lieu le vendredi 25 septembre à 20h30 à la Maison paroissiale de Domène. Cette rencontre servira à valider les inscriptions, et à la formation des groupes.

stephanie.gauvin@free.fr

04.76.52.55.50 / 06.14.38.65.27

AFR Reveloisirs : activités 2015-2016

Les cotisations annuelles ainsi que les tranches d'âge ou les horaires indiqués peuvent être modifiés en fonction des inscriptions de la rentrée.

Réduction : de 1/3 pour les familles dont le quotient familial est inférieur à 800 € à valoir uniquement pour les enfants de - de 18 ans, si l'attestation de la mairie est fournie le jour des inscriptions.

Les chèques jeunes Isère (Adhésion culturelle) et les chèques ados (CCAS) sont acceptés pour le règlement mais pas les chèques vacances.

La possibilité de règlement par tiers trimestriel est possible : le règlement doit être effectué en 3 chèques le jour de l'inscription.

Coût de l'adhésion par famille : 26 €

Les prix sont susceptibles d'être ajustés après le forum des associations en fonction du nombre d'inscrits.

Les nouveautés de la saison 2015-2016 :

Les ateliers créatifs « La barbouille des fripouilles » et « Les petits

Barbouill'Art » proposés par Emilie Bellin, animatrice aux TAPs l'année dernière. Pour plus de renseignements, consulter le site de l'AFR (www.revel-belledonne.com, rubrique vie associative).

Les cycles d'initiations et de perfectionnement proposés par l'école de musique de l'EMIU.

Les instruments de musique de l'EMIU : Violon, Violoncelle, Flûte à bec, Flûte traversière, Clarinette, Trompette, Saxophone, Batterie. Les cours auront lieu à Revel ou à Saint-Martin d'Uriage en fonction du nombre d'inscrits.

Comme chaque année, afin d'assurer une bonne coordination des activités, l'AFR a besoin d'1 parent bénévole pour chaque séance de chaque activité. Cela ne nécessite pas un grand investissement personnel, mais c'est la condition pour une bonne communication entre les animateurs, les adhérents et le bureau. Nous sommes tout à fait disposés à vous expliquer cela lors des inscriptions.

Les documents d'inscription peuvent être téléchargés sur le site Internet de REVEL : www.revel-belledonne.com

DEBUT DES ACTIVITES : SEMAINE DU 28 SEPTEMBRE 2015

ACTIVITÉS ENFANTS & ADOS

Activité/Intervenant	Public	Horaires	Lieu	Cotisation
Danse Africaine Abou Bakar	Enfants	Jeudi 16h - 17h 17h - 18h30	Oursière	250 €
Danse Classique Isabelle Allemany	8 - 10 ans 5 - 7 ans	Lundi 16h15 - 17h15 17h15 - 18h	Oursière	160 €
Moderne Jazz Mylène Philip	7-10 ans	Mardi 16h15 - 17h15	Oursière	250 €
Dessin Karine Novince	Enfants	Mercredi 16h - 18h	Salle Orange	180 €
Hip hop / Breakdance	Enfants (+ 10 ans) Ados	Mardi 18h - 19h30 19h30 - 21h	Salle Bleue	180 €
Scrapbooking Stéphanie Guillemain	Enfants	1 Mardi une fois sur 2 17h-18h30	Salle Orange	130 €
Theatre Chantal Foucher	Enfants Enfants Ados	Mercredi 14h - 15h 15h - 16h 16h - 17h	Salle Bleue	185 €
Cirque	Nous recherchons un intervenant			
La barbouille des fripouilles (art plastique) Emilie Bellin	4-7 ans	Jeudi 17h30 à 18h45	Salle Orange	225 € + 30 € (matériel)
Les petits barbouill'art (art plastique) Emilie Bellin	8-11 ans	Mardi 1 semaine sur 2 16h45 à 18h45	Salle Orange	180 € + 30 € (matériel)
Modern jazz et /ou danse contemporaine Mylène Philip	Ados	Lundi 19h30 - 20h30	Oursière	195 €

STAGES

Activité/Intervenant	Public	Horaires	Lieu	Cotisation
Dessin aquarelle	Adultes et ados (à partir de 14 ans)	1 samedi en novembre 1 samedi en avril 9h-12h	Salle Orange	25 €
Art plastique Evelyne Myran	Adultes	Samedi ou Dimanche 9h - 13h	Salle Orange	25 €

ACTIVITÉS ADULTES

Activité / Intervenant	Public	Horaires	Lieu	Cotisation
Aquarelle Frédérique Sirvent	Adultes	Jeudi / tous les 15 jours 14h - 16h	Salle Orange	205 € (indicatif si 5 inscrits)
Danse Africaine Abou Bakar	Adultes	Jeudi 20h30 - 22h	Oursière	310 €
Méditation Patrick Vallon	Adultes	Mardi 19h - 20h 20h15 - 21h15	Freydane	200 €
Modelage Terre Estelle Rajat	Adultes	Atelier participatif 1 dimanche matin par mois	Salle Orange	120 € Séance découverte : 30 €
Modern Jazz Mylène Philip	Adultes	Lundi 20h30 - 22h	Oursière	250 €
Salsa Bernard Praz	Adultes Débutants Adultes	Lundi 19h- 20h 20h- 21h30	Freydane Salle Bleue	250 €
Tai-Chi-Chuan (Ecole Yang) Christian Kissel	Adultes débutants	Lundi 10h45 - 12h	Salle Bleue	185 €
Gymtao Christian Kissel	Adultes	Lundi 9h30 - 10h45	Salle Bleue	
Theatre Chantal Foucher	Adultes	Lundi 20h - 21h30	Freydane	210 €

MUSIQUE

Activité/Intervenant	Public	Horaires	Lieu	Cotisation
Guitare Monica Hoenle	Enfants/Ados	Cours individuels de 30 minutes	A définir	500 €
Initiation Guitare Monica Hoenle	Débutants	Cours par 2 45 minutes	A définir	450 €
Eveil Musical Monica Hoenle	Enfants	Mardi 16h-17h	Freydane	190 €
Guitare Cours D'ensemble Monica Hoenle	Enfants	Cours collectif 1h tous les 15j le lundi et vendredi	A définir	100 €
Piano/Flute Traversiere Rosa Dumont	Enfants/Adultes	cours individuel de 30 mn Samedi 8h - 13h	Salle Bleue	675 €
Instrument proposés par Saint-Martin D'Uriage	Enfants/Adultes	cours individuel de 30 mn	A définir	675 €
Djembé Abou BAKAR	Ados/Adultes	Cours collectifs 1h Jeudi 19h - 20h	Freydane	A valider
Chorale	Adultes	Cours collectifs Mercredi 20h30 - 22h	Salle Bleue	130 €
Cycles d'apprentissage musical propose par l'école de Saint-Martin d'Uriage :				
Cycle 1 : engagement dans la pratique musicale				957 €
Cycle 2 :				1223 €

R.O.C. 2015-2016

Voici les activités ROC pour cette saison 2015/2016, inscriptions à partir de 9h samedi 05 septembre place de la mairie. Merci de noter que les activités ne sont pas remboursables en cas d'absence. Cette année les activités sont reconduites avec des tarifs constants.

L'activité YOGA Dynamique IYENGAR est reconduite avec possibilité d'essayer cette activité les mercredi matin 6h45/7h45 (salle bleue espace Guimet, premier essai gratuit mercredi matin 02/09)

Nouvelle activité Gym Pilate les mardi soir 20h - 21h limité à 10 personnes max (après cours de Gym Stretching 19h - 20h)

Pour le ski, si vous êtes intéressés pour encadrer VOS enfants, merci de s'inscrire en mairie (Emilie) ou de contacter Franck Geneveaux

La carte ROC est obligatoire par famille sans plancher

Vous êtes invités à venir participer à l'AG du ROC qui aura lieu le Vendredi 20 novembre salle oursière apres karaté.

Sportivement, le ROC

TABLEAU PAGE SUIVANTE

Activites Regulieres	Age	Lieu De Pratique	Contact Roc	Tarifs	Horaires	Remarques
Lundi						
Yoga Dynamique (Prof En Formation Iyengar)	adultes H et F	Salle bleue	Liliane CHABAUD	215 € / an	18h30 - 20h	Début le 31 Aout Premier essai gratuit Tél : 06 32 10 28 88
Mardi						
Karate	7 - 9 ans	Salle de l'Oursière	Jean-Marc BELLEVILLE	45 € / an (+36 € licence)	18h - 19h	Début le 15 septembre Licence ET certificat médical obligatoires (a fournir lors des 3 premières séances)
Gym Stretching	15 ans +	Salle de l'Oursière	Magali CHAPUIS	50 € / an	19h - 20h	Début le 22 septembre cours mixte
Pilates	adultes H et F	Salle de l'Oursière	Magali CHAPUIS	150 € / an	20h - 21h	Début le 22 septembre cours mixte (10 personnes maxi)
Mercredi						
Yoga Matinal-pour Une Journée En Forme	adultes H et F	Salle bleue	Liliane CHABAUD	170 € / an	6h45 - 7h45	Debut le 02 septembre Premier essai gratuit Tél : 06 32 10 28 88)
Karate	10 - 14 ans jusqu'à ceinture bleu-marron	Salle de l'Oursière	Jean-Marc BELLEVILLE	75 € / an (+36 € licence)	18h - 19h	Début le 16 septembre Licence ET certificat médical obligatoires (a fournir lors des 3 premières seances)
Karate	15 ans et + ou Ado ceinture marron et +	Salle de l'Oursière	Jean-Marc BELLEVILLE	95 € / an (+36 € licence)	19h - 20h30	Début le 16 septembre Licence ET certificat médical obligatoires (a fournir lors des 3 premières seances)
Jedi						
Karate	Groupe competition (après validation)	Salle de l'Oursière	Jean-Marc BELLEVILLE	voir mercredi adulte ou ado	19h- 20h30	Début le 17 septembre Licence ET certificat médical obligatoires (a fournir lors des 3 premières seances)
Vendredi						
Gym En Forme	Adultes H et F	Salle bleue	Lyliane CHABAUD	90 € / an	8h30 - 9h30	Début le 04 septembre 10 personnes minimum (premier essai gratuit) Tél : 06 32 10 28 88
Karate	10 - 14 ans ou jusqu'à ceinture bleue	Salle de l'Oursière	Jean-Marc BELLEVILLE	75 € / an (+36 € licence)	18h - 19h	Début le 18 septembre Licence ET certificat obligatoires (a fournir lors des 3 premières seances)
Karate	15 ans et + ou Ado ceinture marron et +	Salle de l'Oursière	Jean-Marc BELLEVILLE	95 € / an (+36 € licence)	19h - 20h30 1 fois ts les 2 semaines	Début le 18 septembre Licence ET certificat médical obligatoires (a fournir lors des 3 premières seances)
Self Defense	tout age	Salle de l'Oursière	Jean-Marc BELLEVILLE	Self seule : 40 € / an (+36 € licence) Karateka : 95 € / an (+36 € licence)	19h - 21h 1 fois ts les 2 semaines	Début le 25 septembre Licence ET certificat médical obligatoires (a fournir lors des 3 premières seances) 8 inscrits minimum
Samedi						
Escalade Automne	6 ans - 71 ans	Sites d'escalade en extérieur ou en salle* si mauvais temps	Laurent TESTARD	5 séances : 108 € / adultes 98 € / enfants < 18 ans	14h - 18h30	cycle automne - les samedi : 12/09 18/09 25/09 02/10 09/10 (sous reserve de constitution de groupe) *Cette année les frais d'entrée de la salle «espace vertical» sera a votre charge
Ski	CP - CM2	Renseignements / inscriptions début décembre en Mairie	Franck Genevaux	A définir début décembre	10 mercredi après-midi à Chamrousse de janvier à mars. Départ du car à 13h, parking de l'Oursière.	
Canyoning	12 ans - 71 ans	Vers Aiguebelette, toboggan et sauts,	Laurent TESTARD	60 euros	12h30 - 18h	Dimanche 13 septembre les «Ecouges»

Au dessous d'un certain nombre d'inscrits, les activités pourront être annulées

La carte ROC est demandée pour l'inscription à toutes les activités : 20 € pour les familles Revéloises obligatoire, 40 € pour les non Revélois
Certaines activités ne peuvent accueillir qu'un nombre limité de personnes, l'ordre des inscriptions sera retenu